



Règlement communal - Tuntange

Abrogation du règlement-taxe sur les autorisations de taxis.

En séance du 23 septembre 2016 le conseil communal de Tuntange a pris une délibération aux termes de laquelle ledit corps a abrogé le règlement-taxe sur les autorisations de taxis.

Ladite délibération a été approuvée par arrêté grand-ducal du 28 octobre 2016 et par décision ministérielle du 7 novembre 2016 et publiée en due forme.

